

Résumé de la Présentation aux Etudiants : Institute Open Diplomacy, Paris

Lyon 7 Février 2015

Thème de la présentation: "Le commerce international: à l'épreuve du protectionnisme"

A. Les trois rapports

J'ai d'abord présenté aux étudiants brièvement les principales conclusions des trois rapports suivants:

- OECD: report on G-20 Trade and investment measures, 5 November 2014 (May 2014 to October 2014),
- European Commission Directorate for Trade: 11th report on potentially trade restricted measures, 1st June 2013 to 30 June 2014,
- WTO report on restricted trade measures issued 6 November 2014.

J'ai parlé entre autres sur ces rapports de:

- la difficulté à définir les mesures protectionnistes,
- la différente base sur laquelle les trois rapports se fondent,
- la convergence de la principale conclusion notamment sur l'accumulation de mesures protectionnistes et un rollback insuffisant, et
- du fait que cette orientation devienne préoccupante même si les mesures protectionnistes depuis 2008 en réaction à la crise n'ont pas été aussi graves que dans les crises précédentes.

B. Le G20

Les étudiants ont montré beaucoup d'intérêt et ont surtout posé des questions sur les remèdes: l'importance du standstill du G20 qui est une déclaration politique et l'importance de la surveillance qui crée une pression également politique ("peers review").

J'ai ensuite élargi la discussion en partant notamment de l'importance que le rapport du DG de l'OMC accorde d'abord au rôle des accords régionaux (bilatéraux et plurilatéraux) et ensuite à la nécessité d'avancer les négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC.

C. La définition large du protectionnisme

- L'OMC est une organisation qui promeut le commerce libre basé sur des règles communes.
- D'une part, le monde devient de plus en plus complexe et les gouvernements sont amenés à accélérer la production de règles (protection des consommateurs, santé publique, bien-être des animaux, principe de précaution, etc.) qui affectent le commerce.
- De l'autre part, il est de plus en plus difficile de créer des règles communes pour encadrer ces évolutions et leurs effets sur le commerce.
- A partir du moment où il y a une production réglementaire d'un état qui a un effet sur le commerce et qui ne correspond pas aux règles communes ou tout simplement va au-delà des règles

communes ou encore des règles communes n'existent pas, alors il y a un effet négatif potentiel sur le commerce qui peut être vu comme du "protectionnisme.

- Ainsi on peut voir comme mesures protectionnistes toute mesure ou toute action d'une autorité quelconque qui a pour effet de rendre l'accès aux marchés pour les autres plus difficile ou d'influencer négativement d'une quelconque manière les flux commerciaux.
- Cette définition déjà renforce l'argument qu'il n'y a pas de meilleure protection contre le protectionnisme que le développement de règles et disciplines communes vraiment multilatérales dans le cadre de l'OMC.

D. Autres points de discussion

- l'OMC n'est pas uniquement pour le libre commerce mais pour un commerce international ouvert basé sur les règles. Beaucoup de ces règles mettent des limites à la libéralisation mais ce sont des limites agréées (traitement préférentiel pour les pays les plus pauvres, waivers, exceptions générales y compris Articles XX à XXI du GATT, la structure du GATS, les instruments qui visent à améliorer la capacité des pays les moins développés, etc).
- l'OMC est "sovereignty sensitive", à plusieurs égards, par exemple les exceptions des Article GATT XX-XXI, aussi par le fait même qu'au bout du règlement des différends, un membre peut décider de maintenir ces mesures ou accepter des mesures de rétorsions autorisées ou faire un arrangement spécifique, etc.
- Il y a eu un certain intérêt des étudiants sur le caractère démocratique de l'OMC, sur les moyens d'imposition des plus forts sur les plus pauvres, etc. J'ai souligné que le défi de gouvernance démocratique au niveau d'une organisation internationale est de rendre les procédures de prise de décision sur les disciplines et règles communes équitables, transparentes et équilibrées.
- Il y a eu un petit débat sur la globalisation et beaucoup d'intérêt sur la place des pays en voie de développement ou les pays les plus vulnérables dans l'OMC.
- J'ai présenté les liens entre les accords multilatéraux, plurilatéraux et bilatéraux, la recherche d'équilibre et de complémentarité en soulignant, le grand déséquilibre actuel dû au fait que la branche négociations de l'OMC ne délivre pas de résultat depuis 20 ans (avec l'exception de Bali).
- J'ai parlé du paradoxe multilatéral (nous avons de plus en plus d'intérêt à créer des règles communes mais nous apparaissions de moins en moins capables de les produire).
- J'ai parlé du processus de transformation de l'OMC depuis 2011.

Les deux derniers points ont beaucoup attiré l'attention des étudiants et ils ont posé de nombreuses questions.

Dans l'ensemble, une séance très agréable avec des étudiants motivés, intéressés et très actifs.